

AFFAIRE : NEXITY CHANTILLY – SDC ILOT SILO – [REDACTED] SAISIE
IMMOBILIERE

DIRE

L'an deux mille vingt-cinq et le _____,

Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Pontoise et par devant
nous, Greffier,

Cabinet 9 janvier

Maître Julien SEMERIA

20 rue Alexandre Prachay

95300 PONTOISE

Poursuivant la présente vente ;

LAQUELLE A DIT QUE :

Pour compléter le Cahier des Conditions de Vente, il est ci-après donné copie de :

- Procès-verbal de description

Et Maître SEMERIA Avocat, a signé avec Nous, Greffier, sous toutes réserves.

FACE ANNULEE

MD 213412/ 973 **EXPEDITION**

SAS AXE LEGAL

Office d'Argenteuil

Commissaires de Justice

102, boulevard Héloïse

95100 ARGENTEUIL

Téléphone : 01.34.41.76.27

Mail : n.gousseau@axe-legal.fr



PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

**L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ
ET LE QUATORZE FEVRIER à 10 h 30**

A LA REQUETE DU :

Syndicat des copropriétaires de l'ensemble immobilier « ILOT SILO » sis 15, Avenue Charles de Gaulle - 95380 LOUVRES, représenté par son Syndic, NEXITY LAMY, dont le siège social est situé 32 rue Joannes Carret à Lyon 69009, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 487 530 099, pris en son agence NEXITY CHANTILLY située 53-55, rue du Connétable - 60500 CHANTILLY, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés audit siège en cette qualité.

Ayant pour avocat Me **Benjamin JAMI** membre de la S.E.L.A.R.L. BJA, Avocats dont le siège est 2 rue Louis David 75016 PARIS Agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège

Je, Nicolas GOUSSEAU, Commissaire de Justice associé au sein de la SAS AXE LEGAL, office d'Argenteuil, résidant au 102, boulevard Héloïse, soussigné,

Agissant en vertu des articles R 322-1 à R 322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution et de la copie exécutoire d'un jugement réputé contradictoire et en premier ressort rendu par le Tribunal de Proximité de GONESSE en date du 19/09/2024 au préjudice de Monsieur [REDACTED],

Me suis rendu ce jour **14 février 2025 à 10 h 30** au n° 15, avenue Charles de Gaulle à LOUVRES (95100), où, là étant, assisté d'un technicien de la société CERTIMMO 78 chargé de réaliser les diagnostics immobiliers obligatoires, d'un serrurier et de deux témoins majeurs,

J'AI PROCEDE A LA DESCRIPTION SUIVANTE :

Personne ne répondant à mes appels, j'ai fait ouvrir la porte palière par le serrurier. Un changement de cylindre a été nécessaire compte tenu de la nature de la serrure.

Les biens saisis se trouvent dans un ensemble immobilier daté de 2018 élevé sur rez-de-chaussée de six étages pour le bâtiment concerné.

Le gros œuvre est en béton.

Les façades sont enduites.

La toiture est de type toit-terrasse.

Les menuiseries extérieures sont en PVC à double vitrages occultées par des volets déroulants en PVC.



Environnement



Environnement



15 av Charles de Gaulle LOUVRES



15 av Charles de Gaulle LOUVRES

Lot numéro 7039 :

Il s'agit d'un appartement n°8352 de trois pièces principales en duplex situé au 5^{ème} étage gauche.

Celui-ci est agrémenté de deux loggias en façades avant et arrière.

Sols : parquets pleins ou en stratifié et carrelages dans les pièces humides.

Les murs sont doublés et peints en blanc.

Plafonds peints.

La cuisine est aménagée d'éléments de rangement en bois plaqué.

La salle d'eau est équipée d'une douche, d'une cuvette de W.C et d'un lavabo.

La salle de bain est équipée d'une baignoire coffrée, d'un lavabo sur meuble et d'une cuvette de W.C.

Le chauffage et la production d'eau chaude sont collectifs.

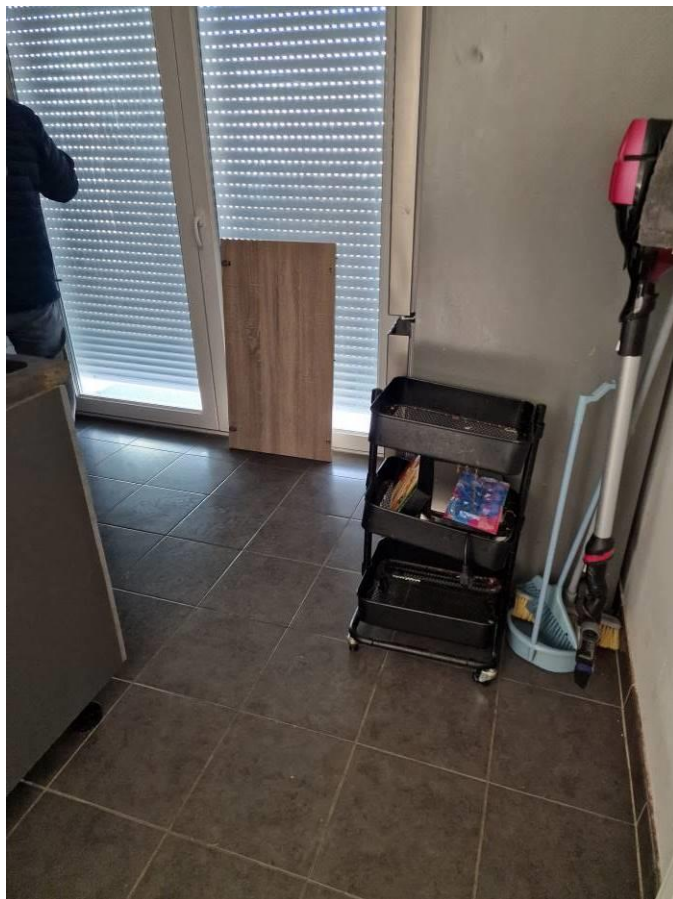
Premier niveau :

L'entrée donne à droite dans la cuisine, en face dans la salle d'eau et à gauche dans la salle de séjour.

Le séjour permet l'accès au deuxième niveau par un escalier en bois.



Entrée



Cuisine



Loggia



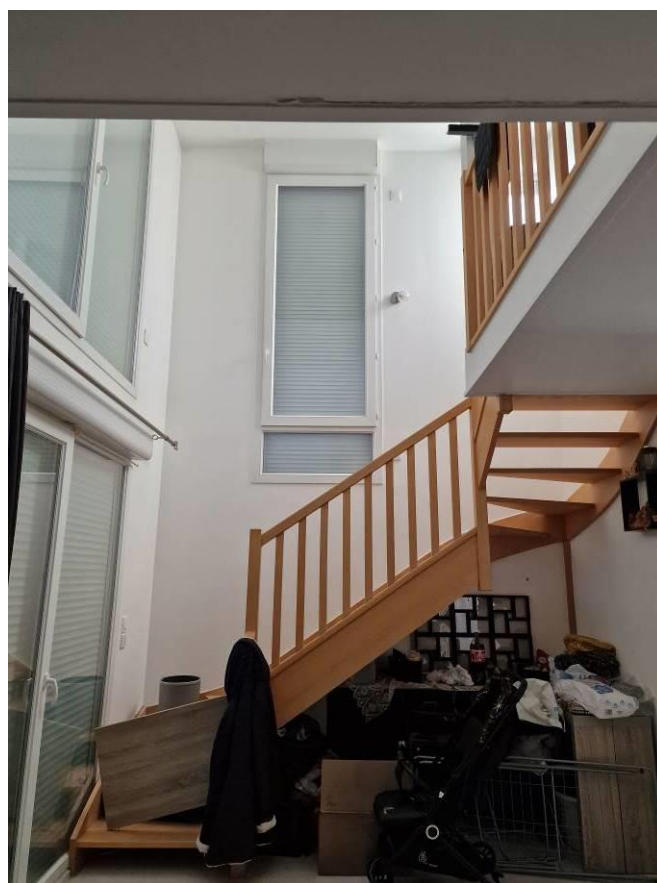
Salle d'eau



Salle de séjour



Salle de séjour



Escalier vers deuxième niveau





Loggia



Vue de la Loggia

Deuxième niveau :

Il se compose d'un palier qui dessert à gauche une salle de bain et une chambre et, en face, une deuxième chambre.



Palier



Salle de bain



Chambre 1



Chambre 1



Chambre 2



Chambre 2

Les lieux ont été refermés à l'issue de l'opération.

Lot numéro 2012 :

Il s'agit d'un emplacement de stationnement délimité par des bandes de peinture situé au deuxième sous-sol du bâtiment S. Il porte le numéro 312.

°0°0°0°

Les biens sont occupés par le saisi et sa famille.

°0°0°0°

Vingt-trois photographies sont insérées au présent procès-verbal.

Et de tout ce que dessus, j'ai fait et dressé le présent procès-verbal de description pour servir et valoir ce que de droit.

COUT : six cent trente-sept euros et 9 cts T.T.C



Nicolas GOUSSEAU

Serrurier : Clefs en Mains

Témoin 1 : Kian BRADARAN

Témoin 2 : Willys CORSEAU